

Quarantaine et isolement

Plus aucun certificat d'isolement/de quarantaine ne sera délivré ! Même pour l'employeur, la preuve d'un test positif suffit.

Isolement pour les personnes infectées

■ Sortie après ...

Quarantaine pour les personnes en contact dans le propre ménage

■ Sortie après ...

Pour la population générale s'applique

7 jours avec test de sortie

Enfants et adolescents
en crèche, à l'école, etc.

7 jours avec
test de sortie

5 jours avec
test de sortie

Personnel dans les hôpitaux,
établissements de soins, etc.
(§5 CoronaTestQuarantäneVO)

7 jours avec test PCR
(résultat négatif ou valeur
Ct >30) et si auparavant
au moins 48h sans symp-
tômes

7 jours avec
test de sortie

Sans test s'applique : sortie de l'isolement ou de la quarantaine après 10 jours

En règle générale, l'isolement ou la quarantaine ne peuvent être interrompus que si les personnes concernées sont asymptomatiques.

Les personnes de contact suivantes ne doivent pas être placées en quarantaine :

Les personnes ayant reçu le booster, les personnes « fraîchement » doublement vaccinées*, les personnes vaccinées guéries et les personnes guéries*. Une personne est considérée comme guérie à l'issue des 28 jours suivant un test PCR positif. Veuillez consulter les dispositions concrètes à ce sujet.

* Si la maladie/vaccination remonte à moins de 3 mois.

Remarque importante : Ceci n'est qu'un bref aperçu. Les règles peuvent changer à court terme.
Les informations actuelles sont toujours disponibles ici : www.staedteregion-aachen.de/quarantaene